



**PRÉFET  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 1<sup>er</sup> mars 2024

### CHALUTIER ÉCHOUÉ À CAYEUX-SUR-MER : POINT DE SITUATION

À la suite des expertises sur le chalutier Alexis IV, menées par l'armateur en lien avec la préfecture de la Somme et la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord, le chantier de dépollution de la coque débutera à partir du vendredi 1<sup>er</sup> mars.

Dès aujourd'hui, des engins seront installés afin de préparer le chantier (grue avec cisaille pour la découpe de l'épave, télescopique pour manœuvrer le matériel, benne pour les produits potentiellement polluants, benne pour la ferraille, bâche pour protéger la zone de travail).

À partir du lundi 4 mars, un pompage des liquides sera réalisé (carburants, huiles et eaux d'extinction de l'incendie). Afin d'éviter tout risque de pollution du sol lors de cette opération, les polluants seront mis en benne à bord du navire. Un bloc béton ainsi que des galets seront également positionnés à tribord pour sécuriser la position du chalutier dont le centre de gravité sera déplacé par le pompage.

Après les opérations de dépollution, il sera procédé au démantèlement du navire sur place. En effet, le rapport de l'expert maritime a conclu qu'une remise à l'eau et un remorquage du chalutier Alexis IV ne pouvaient être réalisés dans des conditions de sécurité optimales.

La fin de chantier est programmée avant le retour des grandes marées.

Pour la sécurité de tous et pour le bon déroulement des opérations, il est interdit à toute personne non autorisée d'approcher de la zone d'échouage. Par arrêté municipal du 13 février 2024, il est interdit aux piétons de circuler sur le sentier du littoral entre l'épi 104 et le rond-point de la Route blanche.

**Service communication et  
représentation de l'État**

Tél : 03 22 97 81 48

Mél : [pref-communication@somme.gouv.fr](mailto:pref-communication@somme.gouv.fr)



Préfet de la Somme



@Prefet80

51, Rue de la République  
80000 Amiens